



RÉGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE
DE LA RÉGION DE WINDSOR
319, RUE St Georges
Windsor (Québec) J1S 1K5

Avis public

Citoyens de Windsor, Val-Joli, St-François Xavier de Brompton et de Kingsbury

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la secrétaire -trésorière Brigitte Nault de la Régie Intermunicipale Incendies de la Région de Windsor, que le conseil d'administration de la Régie, à la séance régulière tenue le mardi 11 décembre, a adopté par la résolution 045.2018-12-11 qui se lit comme suit :

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et Villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Solange Richard
Et appuyé par le conseiller Yvon Larochelle

Et résolu unanimement :

QUE : les réunions d'administration de la Régie Incendie de Windsor se tiendront les mardis à tous les deux mois et débiteront à 20h00 au : 319 St Georges à Windsor

Pour l'année 2019, voici les dates des réunions :

12 février	9 avril
11 juin	13 août
8 octobre	10 décembre

QU'un avis public soit publié par la secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la tenue des réunions.

Donné à Windsor le 11 décembre 2018

Brigitte Nault
Secrétaire-trésorière